

CYCLE BUDGET 2024

Le service Finances d'Agate vous propose une série de rendez-vous pour vous aider à préparer votre budget 2024

Elus et techniciens, choisissez parmi les différents rendez-vous et formats proposés ceux adaptés à votre besoin :

LES 15 ET 18 JANVIER 2024 Webinaires Loi de finances 2024 pour connaître les évolutions et les nouvelles mesures à prendre en compte pour la préparation de son budget.

LE 25 JANVIER 2024 Formation Elaboration du budget pour se former sur le processus d'élaboration budgétaire.

LES 29 JANVIER, 6 ET 13 FÉVRIER, ET 5 MARS 2024 Ateliers de préparation budgétaires : travailler de manière opérationnelle sur votre budget dans un format « atelier » limité à 5 personnes par session.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter **Pascale Wolkowicz :**
formation@agate-territoires.fr • 04 79 85 39 32

L'ensemble de ces rendez-vous seront animés
et assurés par les collaborateurs du service finances :

Matthieu CHARNAY, responsable du service finances,
Anne COUDRAY
Marina CUINAT GUERRAZ

WEBINAIRES 2 sessions

LOI FINANCES 2024

**LUNDI 15 et
JEUDI 18 JANVIER**
18H



Nous vous proposons dans le cadre d'un webinaire une présentation des principales mesures du projet de Loi de Finances 2024 afin de préparer au mieux votre budget 2024.

- Quel est le contexte des relations financières entre l'Etat et les Collectivités Locales ?
- Quelles sont les principales mesures en matière de fiscalité locale ?
- Quelles évolutions pour les dotations 2024 ? et en particulier la DGF ?

MODALITÉS

Participation gratuite pour les adhérents d'Agate, 60 € pour les non-adhérents.

Inscription via le lien suivant :

Session du lundi 15 janvier

<https://bit.ly/LoiFinances-session1>

Session du jeudi 18 janvier

<https://bit.ly/LoiFinances-session2>

ÉLABORATION DU BUDGET

JEUDI 25 JANVIER
9H-12H



L'établissement du budget nécessite de connaître son processus d'élaboration et d'être au fait du fonctionnement budgétaire.

Cette formation porte sur les connaissances essentielles à maîtriser pour préparer au mieux son budget.

OBJECTIFS

- Connaître les grands principes budgétaires.
- Connaître et savoir utiliser les documents budgétaires.
- Disposer d'une méthodologie pour la préparation du budget.

PROGRAMME



- Les principes généraux : les grands principes budgétaires, les documents budgétaires de prévision, le calendrier budgétaire, l'équilibre du budget et la sincérité des inscriptions, la structure du budget.
- Le détail de la structure du budget : la présentation du budget, le vote par opération, les sections et les chapitres, les types d'écritures, les amortissements des biens.
- Les résultats antérieurs : comment les déterminer, les restes à réaliser, comment affecter les résultats au budget primitif, exemple d'affectation.
- La méthodologie de préparation du budget : les pièces utiles, évaluer les principales dépenses et recettes de fonctionnement, évaluer les principales dépenses et recettes d'investissement
- Les indicateurs de préparation budgétaire : les ratios obligatoires, les niveaux d'épargne, les indicateurs de dettes.

PUBLIC

Élus et techniciens

MODALITÉS

- Formation en présentiel d'une demi-journée

- Pas de prérequis
- Tarif : 269 € pour les collectivités adhérentes
320 € pour les non-adhérentes
- Lieu : Agate

- Remise d'un support de formation.

Inscription par mail à :
formation@agate-territoires.fr

ATELIERS

ATELIERS DE PRÉPARATION BUDÉTAIRE

LUNDI 29 JANVIER,
MARDIS 6 et 13 FÉVRIER,
MARDI 5 MARS
9H-12H

Si vous préférez directement mettre en pratique les connaissances théoriques acquises pour la préparation de votre budget 2024, nous vous proposons des formations sous forme d'ateliers pratiques. Le format original (atelier) et le nombre volontairement restreint de participants (cinq) permettront de travailler de manière opérationnelle sur votre budget 2024.

OBJECTIF

Préparation du budget 2024



PROGRAMME



- Introduction sur la structuration du budget, les documents nécessaires à la préparation budgétaire, l'affectation des résultats.
- Estimation des dépenses / recettes de fonctionnement : évaluation des principales dépenses, évaluation des principales recettes, comment équilibrer la section de fonctionnement.
- Estimation des dépenses / recettes d'investissement : recettes certaines à prendre en compte, dépenses à inscrire au budget primitif, comment équilibrer la section d'investissement.
- Les formalités administratives : renseigner les données de la maquette budgétaire du budget primitif, modèle de délibération d'affectation des résultats, modèle de délibération d'autorisation d'ouverture de crédits à hauteur de 25%, note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles.

PUBLIC

Élus et techniciens

MODALITÉS

- Formation en présentiel d'une demi-journée

- Pas de prérequis
- Tarif : 269 € pour les collectivités adhérentes
320 € pour les non-adhérentes
- Lieu : Agate

- Remise d'un support de formation.

Inscription par mail à :
formation@agate-territoires.fr